



## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	<b>Bouygues</b>	Arrdt	<b>1<sup>er</sup> (8<sup>ème</sup>)</b>
Nom de site	3125498	Numéro	T15229
Adresse du site	<b>10, rue du Chevalier Saint George</b>	Hauteur	R+6 (25.30m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	<b>Ajout 700 MHz sur un site existant 2G/3G/4G</b>		
Complément d'info	SFR est présent (30/150°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>07/05/2013</b>
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	<b>02/07/2018</b>
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	<b>02/09/2018</b>

Historique et contexte	
------------------------	--

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'Etat, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences ( <b>ajout 700MHz</b> ) d'un site existant en 2G/3G/4G ( <b>fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz</b> ) et orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	> 5m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	<i>Entre 2 et 7°</i>
Estimation	0° < 4V/m - 120° < 4V/m - 240° < 5V/m	Vis-à-vis (25m)	<i>R+6 (0/120°)</i>
Divers			

#### Incidence visuelle

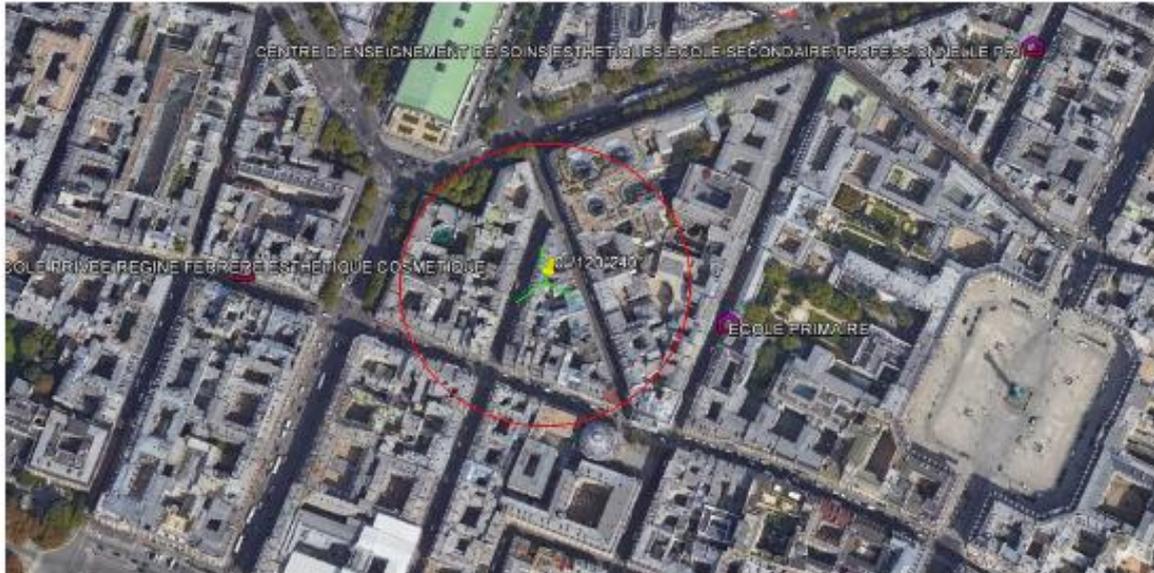
Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les trois antennes pentabandes existantes par trois antennes Heptabandes de tailles identiques.
Zone technique	Installation de modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	27.2m

Date :

#### Conformité du dossier

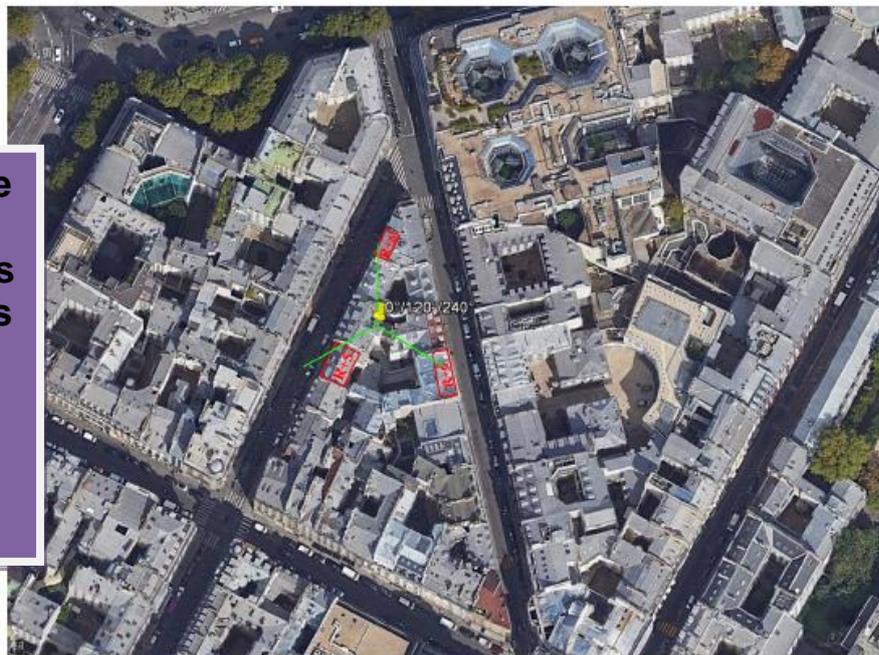
Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**



AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS LES 100M AUTOUR DES ANTENNES

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**

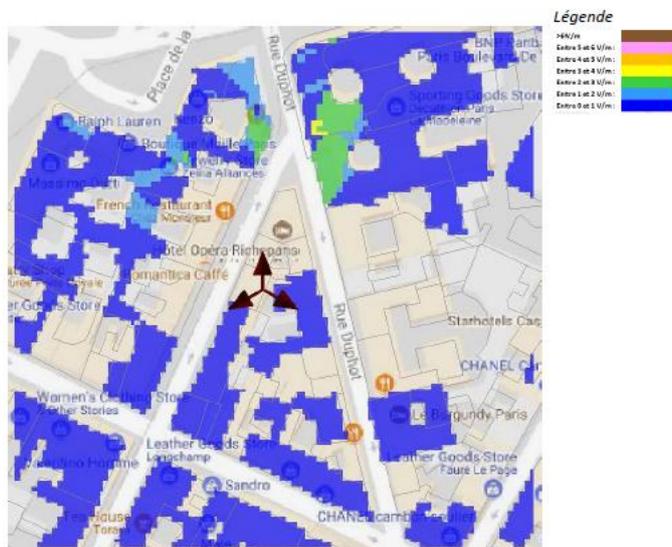


25m

## Simulation et conformité au seuil de la Charte

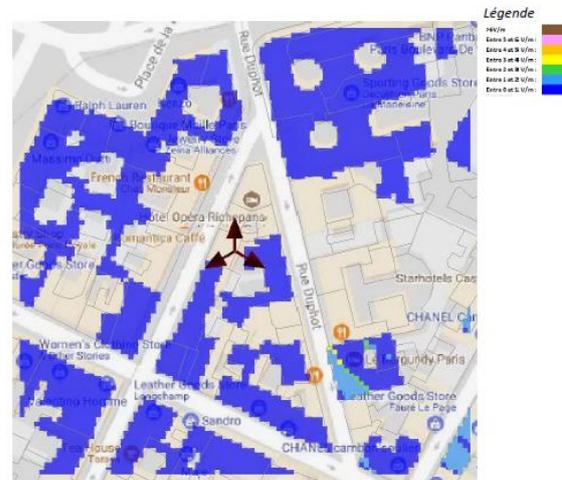
### a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.



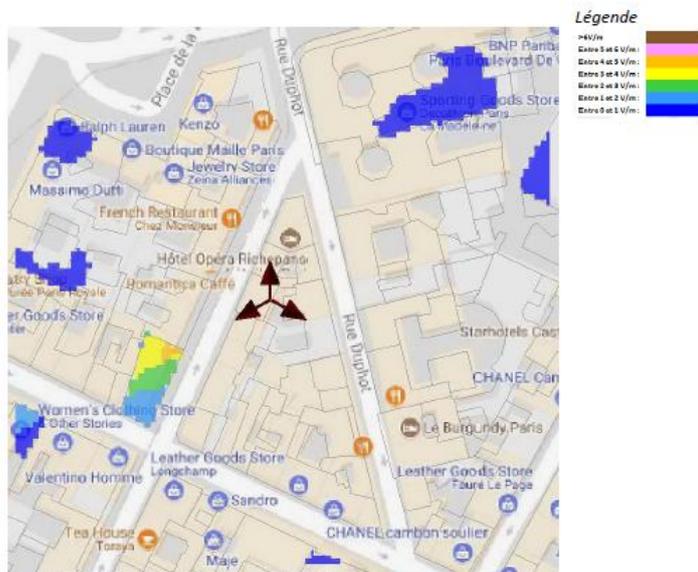
### b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.



### c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 28,5 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]  
[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

### c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 3-4 V/m	entre 3-4 V/m	entre 4-5 V/m
Hauteur	22,5 m	22,5 m	28,5 m

**LA SIMULATION EST CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**



## Vue des Antennes Avant/Après

### Etat de l'existant :



### Etat projeté :



Antennes non visible depuis la rue, pas de modification de l'impact visuel

## Vue des Azimuts

Azimut 0



Azimut 120



Azimut 240

